



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU mardi 26 avril 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 26 avril 2011 sous la présidence de Monsieur Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL, Mme Marie RAMBAUD, M. Pierre BOYER, Mme Marie-Christine KADLER, M. Jean-Marc DESSAUD, Mme Véronique GACH, M. Jean-François DORE, Mme Hélène MARTINEZ, M. Christophe CARMINATI, Mme Jacqueline BAROT, Mme Isabelle PITON, Mme Solange BECERRA, M. Pierre ELY, Mme Caroline ALLENE, Mme Leïla BECHICHE, M. Etienne FOURQUET, M. Dominique MARIANI-VAUX, Mme Françoise RIPOLL, M. Thierry CARRELET, Mme Aurore SALETTI, M. Jean-Pierre STOUVENEL, Mme Amina ELKHATTABI, M. Yves JAOUEN, M. Christian PANOT, Mme Katherine COUZINET, M. Jean-Marie MARTIN, M. Jean-Louis de LONGEAUX, M. André LECOURT, Mme Corinne PAIOCCHI.

ONT DONNE PROCURATION : M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint) représenté par M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. José VINCENTELLI représenté par Mme Amina ELKHATTABI, M. Patrick ESPITALIER représenté par M. Jean-Louis de LONGEAUX.

ABSENT : Mme Maggy GREGOIRE-GALLIER.

Nombre de Membres composant le conseil	33
Présents	29
Absents représentés	3
Absents excusés	0
Absents	1

1. Service Finances - Taux des impositions directes - Année 2011

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée

2. Budget 2001 de la Vile d'Apt.

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée
Vote contre du groupe de l'opposition.

3. Service Police Municipale - Règlement intérieur relatif à l'organisation, au fonctionnement et à l'exercice des missions du service de la police municipale.

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée

4. Administration Générale - Délégations de service public - Approbation du principe de la délégation de service public et de ses caractéristiques - exploitation du réseau de chauffage urbain de la ville d'Apt.

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée
Abstention du groupe de l'opposition.

5. Délégation de Service Public pour la création d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur (projet REBEL) - Autorisation de lancement de la procédure de mise en concurrence, conformément aux articles L 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales)

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée

Abstention du groupe de l'opposition.

6. Ressources Humaines - Ratios Promus / Promouvables

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée

7. Ressources Humaines - Personnel non permanent - Besoins saisonniers

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée

8. Ressources Humaines - Personnel permanent - Modification du tableau des effectifs

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée

**Le Maire d'Apt
Olivier CUREL**